

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Band:** 50 (1958)  
**Heft:** 9

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ties entre les producteurs et les consommateurs. Même si les marges s'amenuisaient entre les rémunérations des travailleurs et celle des industriels, les parts des uns et des autres s'accroîtraient. Ce qui devrait supprimer enfin la sottise vanité des hommes, souvent plus préoccupés de maintenir des différences artificielles dans les niveaux de vie que de tirer ensemble une part plus grande des richesses produites en communauté.

L'O. I. T. doit poursuivre inlassablement son travail utile de recherche scientifique, se préoccuper toujours davantage de trouver des solutions rapides aux problèmes nouveaux qui se posent. Les Etats, n'en déplaise à certains employeurs, ont également un grand rôle de catalyseur à jouer, en sauvegardant le bien public, mais aussi en donnant à l'O. I. T. les moyens nécessaires pour remplir ses tâches multiples. Quant aux employeurs, leur responsabilité est plus grande encore; les voilà arrivés au carrefour du choix irrémédiable: ou bien ils consentiront à suivre de plein gré le cours irréversible du progrès social et non seulement technique, ou bien ils seront emportés par le courant.

Dans l'intérêt commun, nous voulons souhaiter que l'O. I. T. remplisse toujours mieux son rôle de guide, que les Etats membres, conscients de leur interdépendance réciproque, coopèrent ensemble au bonheur de leurs peuples avec des employeurs rendus spontanément à leur rôle essentiel de donneurs d'emplois et des syndicalistes, soucieux davantage d'harmonie économique et de prospérité que de doctrines politiques surannées.

## Bibliographie

*Politique de l'Emploi et de l'Education.* Par Pierre Jaccard, président de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Edition Payot, boulevard Saint-Germain 106, Paris. — Cet ouvrage est de particulière actualité, alors que le progrès scientifique et technique s'accélère sans cesse dans l'industrie, que l'automatisation se répand et réclame une formation professionnelle toujours plus poussée. La simple énumération des différents chapitres montre l'intérêt et cet ouvrage écrit par un de nos compatriotes, professeur distingué de l'Université de Lausanne: L'agriculture et l'industrie — Les services publics et privés — Les carrières intellectuelles — Orientation et formation professionnelles — L'évolution probable de l'emploi — La tradition des humanités et l'idée de droit à l'éducation — L'enseignement secondaire et supérieur aux Etats-Unis, en Europe et en Union soviétique — L'origine sociale des étudiants — La réforme des études — Le but de l'éducation.

Le professeur Jaccard montre comment les thèses de Petty-Fisher-Clark-Fourastié sur le déplacement des activités professionnelles, de l'agriculture à l'industrie et de l'industrie aux services, non seulement expliquent de façon nouvelle le cours de notre civilisation, mais encore permettent de prévoir les besoins futurs de l'économie. Il étudie ensuite l'évolution probable de l'emploi telle qu'on peut la tirer de ces travaux. Enfin, il montre combien il est nécessaire de reviser, à la lumière des découvertes récentes de la sociologie, toute la

politique traditionnelle des pays d'Europe occidentale en matière d'éducation. Il compare d'une manière significative les méthodes d'enseignement secondaire et supérieur en Europe, aux Etats-Unis et en U. R. S. S.

Non seulement les éducateurs, les responsables de l'économie ou les dirigeants de la politique et du mouvement syndical, mais encore le plus large public, doivent être mieux informés des interprétations et surtout des faits présentés dans cet ouvrage, d'une incontestable utilité théorique et pratique.

Ce livre doit avoir sa place dans toutes les bibliothèques ouvrières, mais aussi dans les archives de nos secrétariats syndicaux.

*Professions de chez nous.* Par James Schwar. — Sous les auspices de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (ASOPPA), Seefeldstrasse 8, à Zurich, l'auteur a publié deux manuels qui portent le titre général susmentionné. Le premier est consacré aux carrières masculines, le second aux carrières féminines. Le fait que ces manuels ont été adoptés par le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud pour être remis aux adolescents achevant leur scolarité est certainement une référence de qualité.

Comme l'écrit le secrétaire général de l'ASOPPA dans une courte préface, il est absolument indispensable que le jeune homme, ainsi que ses parents et ses maîtres « Connaissent la multitude des professions, le genre d'activité qu'elles représentent et leurs exigences. Cela devient toujours plus difficile dans notre vaste économie fortement spécialisée. On court facilement le risque de passer à côté de la profession qui pourrait convenir et de faire un choix néfaste. »

Ces deux opuscules très instructifs, qui initient les lecteurs aux différentes industries et professions, ont également leur place dans les secrétariats syndicaux où la formation des apprentis constitue un problème courant. D'autant plus que des questions connexes telles qu'hygiène et médecine, instruction et éducation, enseignement professionnel sont traitées par un praticien qui dirigea avec succès jusqu'au moment de la retraite l'Office cantonal d'orientation professionnel de Lausanne.